



LABAROCHE

D'argent à trois têtes d'aigle arrachées de sable, becquées et couronnées d'or, lampassées de gueules.

La commune a adopté en 1974 les armoiries de la seigneurie de Hohnack puisque les ruines du château de ce nom dominant le village.

Labaroche apparaît en 1114 sous la dénomination « Festum », sous celle de « Celle » en 1302 et sous celle de Labaroche au XVI^e siècle. Du XIII^e siècle à la Révolution le village a appartenu avec l'ensemble de la seigneurie de Hohnack au territoire des Ribeaupierre. L'église est dédiée à saint Michel.

La commune est titulaire des croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 2 février 1923, p. 1105) et 1939-1945 (décision n^o 9 du 11 novembre 1948).

SOURCE: *L'Art héraldique en Alsace*, p.172, fig. 336.